

THÈME 1 – COMPRENDRE UN RÉGIME POLITIQUE : LA DÉMOCRATIE

Introduction

La démocratie, les démocraties :
quelles caractéristiques aujourd'hui?

Axe 1

Penser la démocratie : démocratie
directe et démocratie représentative

Axe 2

Avancées et reculs des démocraties

Etude conclusive

L'Union européenne et la démocratie



Manifestations
antigouvernementales
à Téhéran (Iran), après
le décès de Mahsa Amini
en novembre 2022.
Les manifestants demandent
plus de démocratie et
de droits pour les femmes.

Introduction - La démocratie, les démocraties : quelles caractéristiques aujourd'hui?



1 Simone Veil vote aux premières élections européennes au suffrage universel, juin 1979

En France, les premières élections européennes au suffrage universel ont lieu le 10 juin 1979. Auparavant, les membres du Parlement européen étaient nommés par les parlements nationaux. Simone Veil est désignée tête de liste du parti présidentiel, l'Union pour la Démocratie Française (UDF).



2 Les manifestations pour des réformes démocratiques en RDA, novembre 1989

Manifestations en Allemagne de l'Est pour le développement de la démocratie dans le pays, à la veille de la chute du mur de Berlin, 6 novembre 1989.

1 Freie Presse für freie Menschen : « Une presse libre pour des hommes libres » ; **2** Freie Wähle : « Élections libres » ; **3** Lasst euch nicht verwenden : « Ne vous laissez pas manipuler » ; **4** Neues Forum : nouveau parti créé en septembre 1989 défendant la démocratisation en Allemagne de l'Est.

a) La mise en place progressive des démocraties modernes

Principes fondamentaux (ONU, 1948) :

- Libertés individuelles
- Élections libres
- Séparation des pouvoirs
- Pluralisme politique
- Suffrage universel

Diversité d'application : moins de 50 % des États sont de « vraies » démocraties

Différents modèles :

- France = 5^e République après plusieurs révolutions
- États-Unis = Constitution de 1789 (amendée)
- Monarchies parlementaires = Royaume-Uni, Belgique, Suède → démocraties avec rôle symbolique du monarque



3 Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, 1789 (musée Carnavalet, Paris)

La Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, publiée le 26 août 1789, est l'un des premiers textes qui explicite les droits fondamentaux des citoyens. Ce texte, écrit dans le contexte de la Révolution française, a une portée universelle.



2 La reine Anne devant les pairs du Parlement de Grande-Bretagne (Peter Tillemans, vers 1708)

Les Britanniques sont les premiers à mettre en place une séparation des pouvoirs entre le souverain et le Parlement. Ce mode de gouvernement reste un modèle pour les penseurs politiques des ^{xvi}e et ^{xviii}e siècles.



1 Les manifestations pour la destitution de Park Geun-hye, 10 mars 2017

Park Geun-hye, la fille de l'ex-dictateur élue en 2012, est destituée en 2017 à la suite de scandales de corruption.



5 La manifestation « March for Our Lives » en réponse aux fusillades dans les établissements scolaires

À Washington, 800 000 jeunes manifestent devant la Maison Blanche pour demander l'encadrement du port d'armes à feu, le 24 mars 2018.

b) Une progression visible à l'échelle mondiale

Depuis 1945 :

- Japon (après-guerre)
- Inde (1947)
- Europe de l'Est (après 1989)

Années 1990 = accélération :

- Corée du Sud (1988)
- Afrique du Sud (fin de l'apartheid, 1991)
- Tunisie (Constitution post-« printemps arabe »)

Mobilisations citoyennes :

- RDA : manifestations → chute du Mur de Berlin (1989)
- Burkina Faso (2014) : départ de Compaoré après 27 ans au pouvoir

c) Des menaces persistantes sur les systèmes démocratiques

Régimes autoritaires :

- Corée du Nord = dictature
- Arabie Saoudite = monarchie absolue
- Guinée équatoriale = président en place depuis plus de 30 ans

Crises internes dans les démocraties :

- Hausse de l'abstention
- Affaiblissement des libertés fondamentales (presse menacée, violences contre journalistes – RSF)

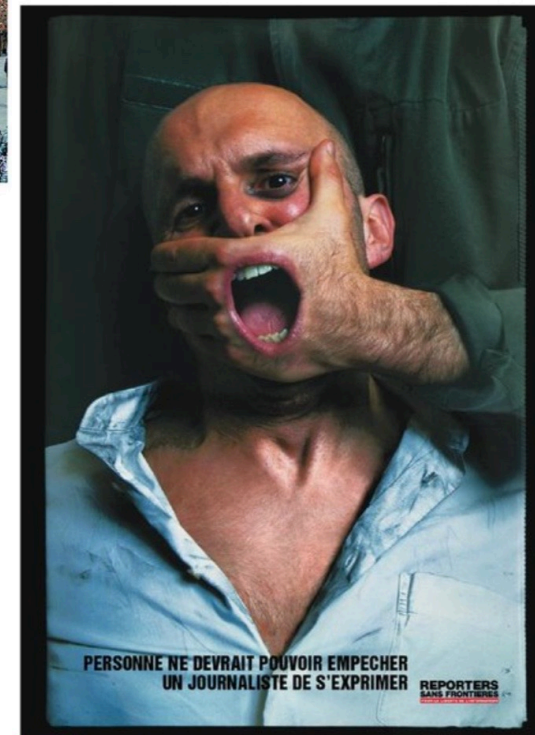
Élections contestées :

- Manipulation via réseaux sociaux (USA, élections récentes)



2 Une parade militaire en l'honneur de l'anniversaire du fondateur de la Corée du Nord, Kim Il-sung

Parade militaire à la veille des Jeux olympiques organisés en Corée du Sud, 8 février 2018.



2 Affiche de Reporters sans frontières

« Personne ne devrait pouvoir empêcher un journaliste de s'exprimer », affiche de 2005.

Axe 1 - Penser la démocratie : démocratie directe et démocratie représentative

Comment envisager la démocratie, de l'Antiquité à l'époque contemporaine ?



1 Les instruments de la **démocratie directe** à Athènes au ^v^e siècle av. J.-C.

Musée de l'Agora antique d'Athènes.

- 1 Jetons d'identité pour l'élection des magistrats athéniens.
- 2 Jetons de vote à l'Héliée. Les jetons à tête pleine désignaient les « non-coupables », ceux à tête creuse, les « coupables ».
- 3 Jetons d'ostracisme (ou ostrakoi) : des tessons de poterie servent à voter l'exil d'un citoyen jugé dangereux pour la démocratie.



2 L'Assemblée nationale en France aujourd'hui, lieu de la **démocratie représentative**

L'Assemblée nationale où siègent les 577 députés, le 14 novembre 2018.

a) Aux origines de la démocratie : la cité et le citoyen

Grèce antique (Ve siècle av. J.-C.)

- Hérodote distingue monarchie, oligarchie, démocratie
- Athènes = démocratie directe (30 000 citoyens participent)
- Mais exclusion : femmes, étrangers, esclaves → seuls 10 % participent

Critiques : Aristophane dénonce l'influence des riches

Postérité :

- Rome républicaine = vote aux comices
- XVIe siècle : Machiavel → réflexion sur équilibre aristocratie/démocratie



1 Des citoyens-juges votent à l'Héliée

Coupe attique rouge, vers 480 av. J.-C., musée des Beaux-Arts, Dijon.



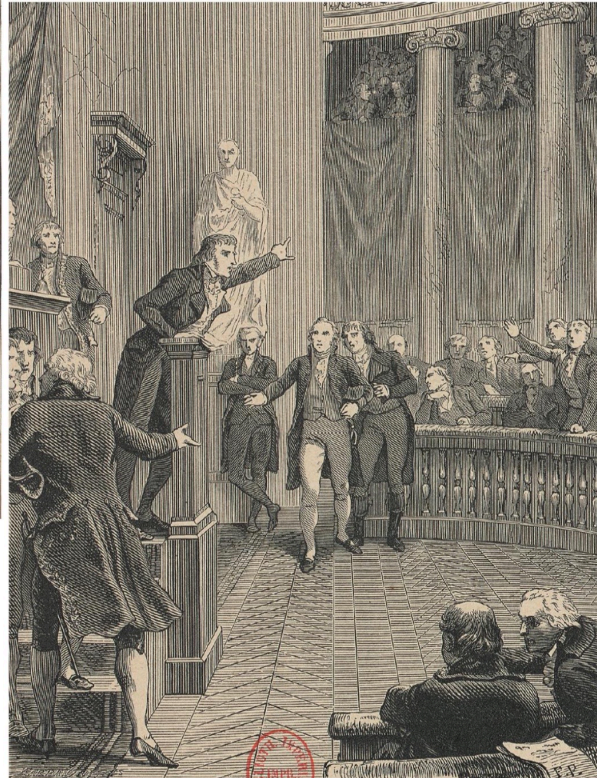
2 Le tirage au sort, un principe démocratique

Coupe attique, vers 480 av. J.-C., Vienne, Kunsthistorisches Museum.

Athéna, déesse protectrice d'Athènes, veille au bon déroulement du tirage au sort qui attribue aux citoyens les fonctions dirigeantes, politiques et religieuses.



« Conférence de Mme de Staël », dessin de Philibert-Louis Debucourt, BnF, Paris.



« Benjamin Constant occupe la tribune », gravure de Jean-Baptiste Alexis Barban, 1870, BnF, Paris.

En 1799, Napoléon Bonaparte crée le Consulat. Ce nouveau régime politique crée des assemblées : le Sénat, le Corps législatif et le Tribunat, où Constant est nommé en décembre 1799. Dès son premier discours, le 5 janvier 1800, il appelle à ce que le Tribunat ait un vrai rôle législatif, puis en janvier 1801 critique les tribunaux spéciaux, et est exclu de cette assemblée en 1802. Opposant à Napoléon, il écrit pourtant pour lui *l'Acte additionnel aux Constitutions de l'Empire* (22 juin 1815) qui lui vaut, après la chute finale de l'empereur, d'être considéré comme aussi hostile à la Restauration monarchique.

b) Le renouveau démocratique au XIXe siècle : entre individu et société

XVIIIe siècle = rupture

- Lumières → raison + liberté individuelle
- Révolutions américaine & française : souveraineté populaire
- DDHC (1789) : égalité en droits + gouvernement représentatif

Réflexions politiques :

- Benjamin Constant & Tocqueville → concilier démocratie et libéralisme, mais risques d'apathie citoyenne

Critiques radicales :

- Karl Marx → démocratie libérale = domination bourgeoise sous masque de l'égalité

c) Les défis contemporains de la démocratie

Socle juridique :

- Droit limite le pouvoir étatique
- Loi = produit du débat public et de la volonté générale

Différentes conceptions :

- Régimes autoritaires (Chine) → démocratie « populaire », mais monopole du Parti
- Démocraties libérales → représentation, mais critiquées pour leur éloignement du peuple

Tension actuelle :

- Institutions représentatives ↔ volonté de participation directe
- Exemples : référendums en Suisse → modèle de démocratie participative



Eugène Delacroix,
La Liberté guidant le peuple, huile sur toile, 1830, musée du Louvre, Paris.

Après des lois limitant notamment la liberté de la presse, la population de Paris organise des émeutes pendant les « Trois Glorieuses » (27, 28 et 29 juillet 1830) qui renversent le régime du roi Charles X.



Frontispice du *Leviathan* de Thomas Hobbes (1651)

Les hommes délèguent leur droit naturel à un souverain qui utilise la force absolue pour imposer la paix civile. Contre cette idée de monarchie absolue naturelle, Locke et Montesquieu théorisent l'existence de contre-pouvoirs parmi lesquels l'assemblée représentative.

Axe 2 - Avancées et reculs des démocraties

Comment la démocratisation progresse-t-elle au XXe siècle tout en restant fragile ?



- 1** **Le refus de la violence pour une transition démocratique (Portugal, 1974)**
- La révolution des Œillets, également appelée le 25 Avril, est le nom donné aux événements d'avril 1974 qui ont entraîné la chute de la **dictature** mise en place au Portugal par Salazar en 1933. L'origine de la révolution est le **coup d'État** organisé par des militaires (Mouvement des Forces Armées). Ces derniers avaient pris l'œillet comme symbole de leur pacifisme.



- 2** **Faire tomber la démocratie par la violence (Chili, 1973)**
- Le 11 septembre 1973, par un coup d'État militaire, l'armée du général Pinochet fait le siège du palais présidentiel chilien, la Moneda, et renverse Salvador Allende, démocratiquement élu 3 ans plus tôt.

a) Les débats autour de la démocratie représentative

Réflexions après les révolutions américaine et française

- Constant & Tocqueville → penser une démocratie stable
- Tocqueville (De la démocratie en Amérique) :
 - **Tyrannie de la majorité** = écrasement des minorités
 - **Despotisme doux** = retrait des citoyens de la vie publique

Actualité des analyses

- Abstention croissante → désengagement politique
- France : crise de la représentation → mouvement des Gilets Jaunes (2018-2020)
- Débat sur le **Référendum d'initiative citoyenne (RIC)** comme solution

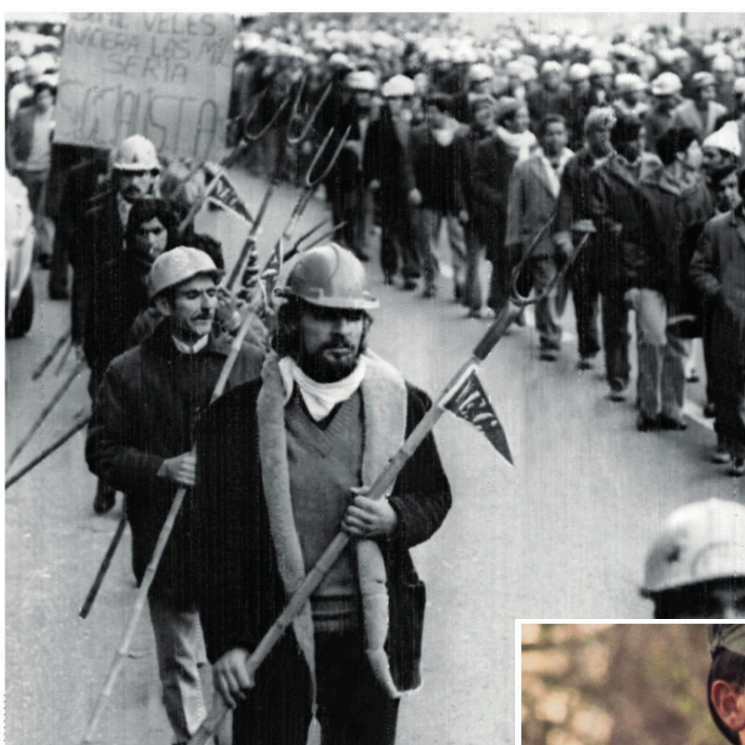


Georges Caleb Bingham (1811-1879), *The Verdict of the people*, 1854-1855, huile sur toile, Saint Louis Art Museum.



Georges Caleb Bingham (1811-1879), *Stump Speaking*, 1853-1854, huile sur toile, Saint Louis Art Museum.

Ce « discours de campagne » est la 2^e partie d'un triptyque peint par ce peintre et homme politique américain du Missouri. Il suit *The County Election* et précède *The Verdict of the People* (doc. 4, p. 41). Contre les populistes, comme l'ancien président Andrew Jackson (1829-1837) qui se revendique « candidat du peuple » face aux élites, Bingham met en avant la pratique démocratique et interroge la tyrannie possible de la majorité s'il n'y a pas d'échanges entre les citoyens lors des campagnes électorales.



2 Manifestation des mineurs chiliens

Manifestation de mineurs pour l'augmentation des salaires, Santiago, juin 1973.
En mai 1973, la grève des ingénieurs de la mine de cuivre El Teniente est suivie d'une manifestation à Santiago.



On trouve des milliers d'œillets vendus au marché aux fleurs de Lisbonne. Les soldats en portent à leur boutonnière et au bout de leur fusil comme signe de ralliement.

b) L'expansion mondiale de la démocratie

Après 1945

- Décolonisation → adoption de constitutions démocratiques (mise en œuvre inégale)
- Années 1970 : retour de la démocratie en Espagne, Portugal, Grèce

Après la guerre froide

- Europe de l'Est → élections libres
- Amérique latine → chute des dictatures militaires
- Afrique du Sud → fin de l'apartheid → démocratie inclusive

XXIe siècle : ralentissement

- Printemps arabe (2010-2012) :
 - Tunisie = transition fragile
 - Égypte = maintien de l'autoritarisme
 - Algérie (2019) = Hirak → mouvement citoyen

c) La démocratie, un système encore vulnérable

Fragilité historique

- XXe siècle → coups d'État, souvent avec appui extérieur
- Exemple : Chili, 1973, renversement d'Allende
- Afrique : instabilités chroniques (RDC, Éthiopie)

Élections ≠ démocratie réelle

- Russie : opposants réprimés, médias contrôlés
- UE : dérives autoritaires en Hongrie, Pologne

Défis internes aux démocraties établies

- France : sentiment d'exclusion des minorités et classes populaires
- Reproche : incapacité du système représentatif à représenter toute la société
- Revendication croissante de **participation directe**



Le 23 février 1981, le lieutenant-colonel Tejero et des membres de la *Guardia Civil* tentent de s'emparer du pouvoir en prenant en otage les membres des *Cortès*, le Parlement espagnol. L'intervention télévisée du roi Juan Carlos en faveur de la Constitution provoque l'échec du putsch.



1 La population tunisienne se mobilise contre le président Ben Ali

Manifestation à Tunis,
14 janvier 2011.

Etude conclusive - L'Union européenne et la démocratie

Comment la démocratie s'incarne-t-elle dans l'Union européenne?

cettefoisjevote.eu PAGE D'ACCUEIL ÉVÉNEMENTS À PROPOS PARTICIPER FR Connectez-vous

Inscrivez-vous Mes centres d'intérêt Partager

Cette fois, il ne suffit pas d'espérer un avenir meilleur. Cette fois, nous devons tous prendre nos responsabilités. C'est pourquoi aujourd'hui, nous ne vous demandons pas seulement de voter, mais aussi d'inviter un maximum de personnes à faire de même. Quand tout le monde vote, tout le monde gagne.

Prénom Nom

Email

Langue

Pays

Bureau du Parlement européen

☐ Nous vous demandons votre adresse e-mail car nous souhaitons vous informer sur la campagne des élections européennes et sur la manière dont vous pouvez y prendre part. Soyez assuré(e) que nous prendrons grand soin de toutes les informations que vous partagez avec nous. Nous ne les communiquerons à personne d'autre. En cliquant ici, vous acceptez notre [politique de confidentialité](#).

Oui, cette fois je vote

Participer

 Oui, cette fois je vote

 Oui, j'en parle à mes amis

 Oui, je souhaite rejoindre l'équipe

1 Campagne de mobilisation pour les élections européennes de 2019

Source : Parlement européen – Bureau de liaison en France. cettefoisjevote.eu.

Campagne de communication du Parlement européen pour inciter les citoyens de l'Union européenne à voter leur député européen à qui il y aura [souveraineté déléguée](#). Ce vote permet d'inscrire l'Union européenne dans une [démocratie représentative](#).



2 Le Parlement européen, une institution démocratique

Le roi Willem-Alexander des Pays-Bas, accueilli par le président du Parlement européen, Martin Schulz, à Bruxelles, 25 mai 2016.

a) Une démocratie fondée sur la délégation de souveraineté

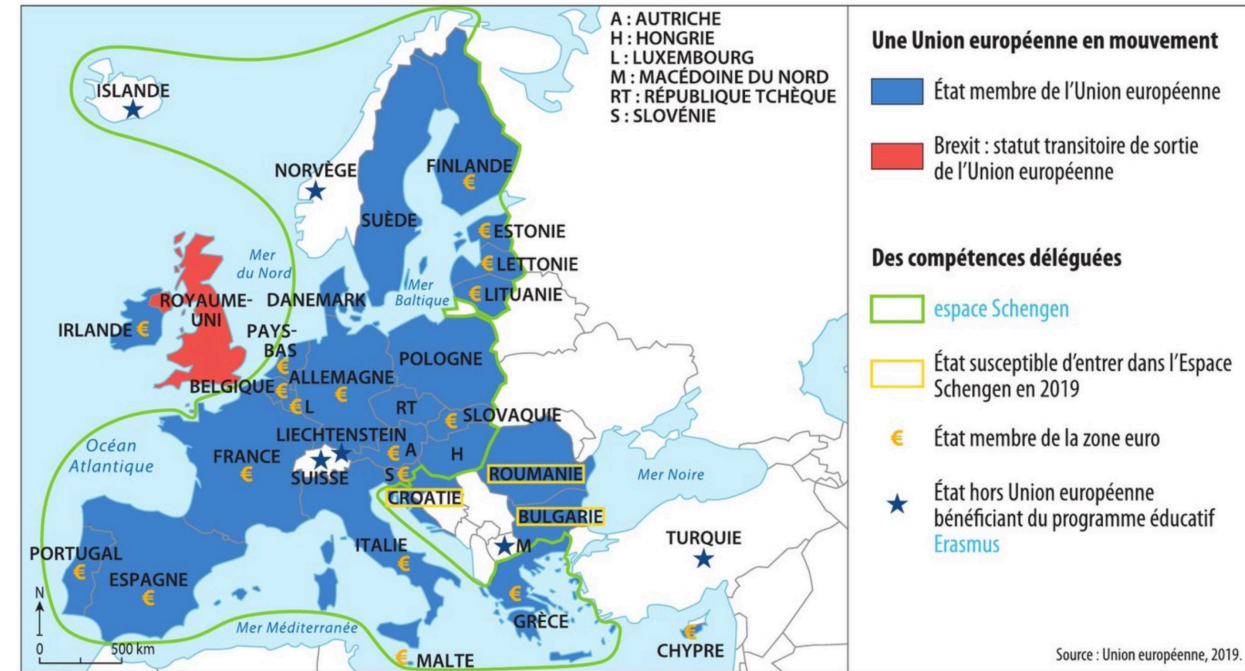
Traité de Maastricht (1992) → intégration politique unique au monde

Répartition des compétences :

- Exclusives à l'UE : monnaie, droits de douane
- Partagées : agriculture, transports
- Coordination : santé, éducation

Institutions clés :

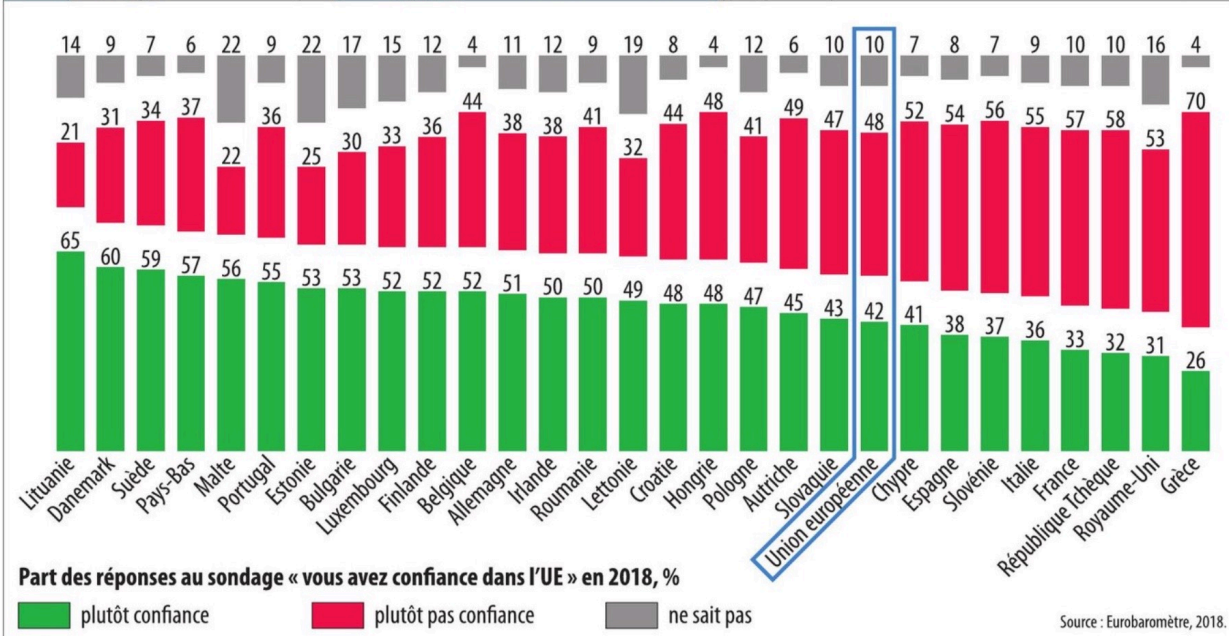
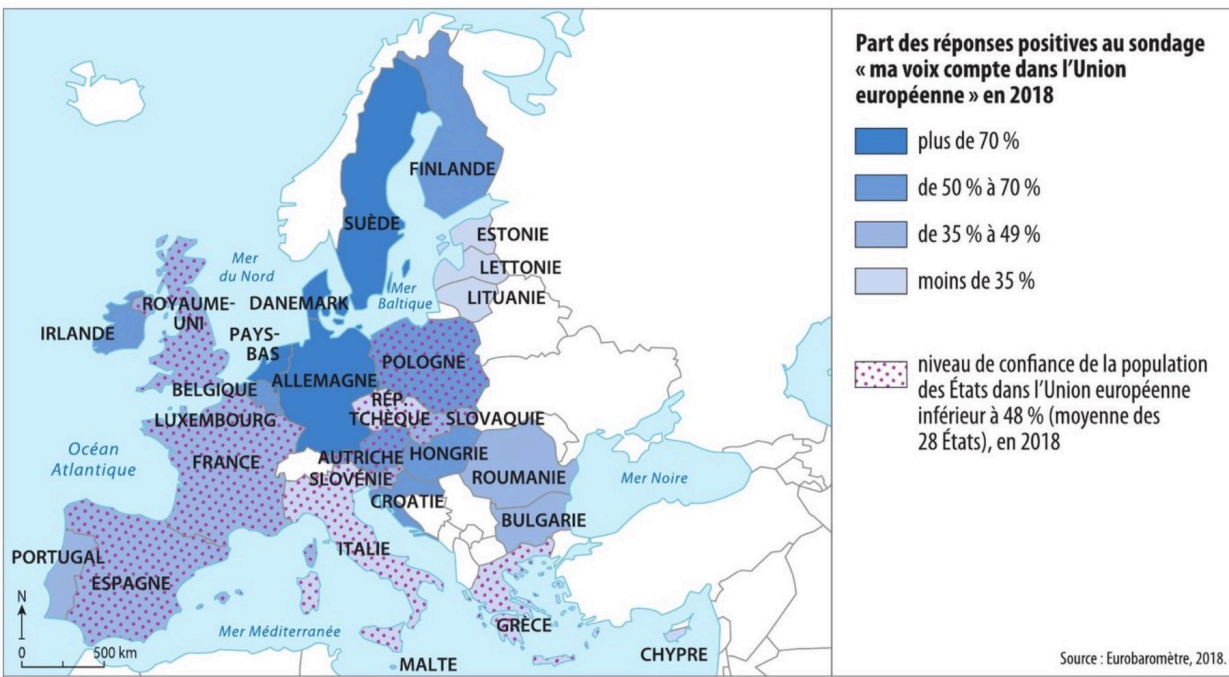
- **Conseil européen** : chefs d'État et de gouvernement (traite de Lisbonne, 2007)
- **Conseil de l'UE** : représente les gouvernements nationaux
- **Commission européenne** : propose les lois, applique les décisions, gère le budget (1 commissaire/État, investis par le Parlement)



3 Des délégations de compétences à géométrie variable



Créée en 1952, la Cour de justice est composée depuis 2019 de deux juges par État membre de l'UE. La Cour assure le respect de l'interprétation et de l'application des traités et peut avertir ou condamner un État membre.



b) Une démocratie représentative et participative

Élections européennes (depuis 1979) : Parlement élu au suffrage universel direct (705 députés)

Pouvoirs : législatif partagé avec le Conseil + contrôle des institutions (Commission notamment)

Dirigeants :

- Président du Conseil européen → élu par les chefs d'État (2,5 ans)
- Président de la Commission → proposé par le Conseil, approuvé par le Parlement (ex. Ursula von der Leyen depuis 2019)

Droits citoyens européens :

- Citoyenneté européenne (vote/éligibilité locales et européennes, libre circulation, Erasmus)
- Initiative citoyenne européenne → proposer des textes législatifs

c) Un modèle soumis à critiques et à contestations

Faible participation électorale : abstention autour de 50 % (2019)

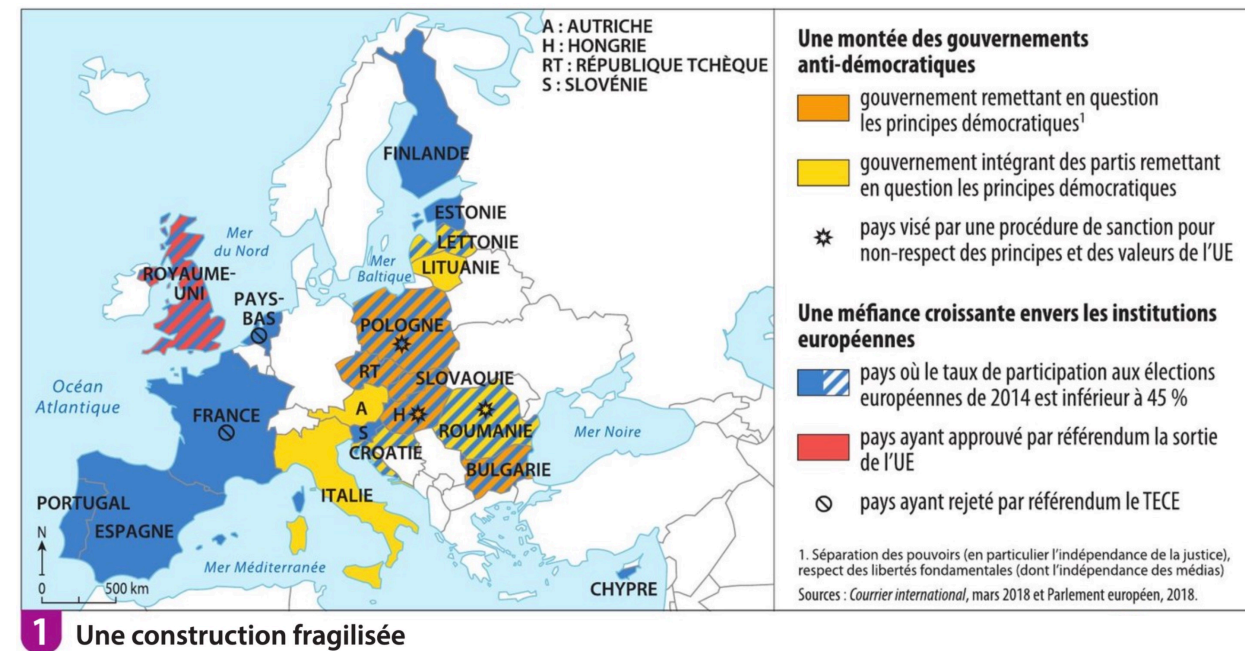
Problèmes de lisibilité : institutions complexes, méconnaissance du rôle des députés, votes sur listes nationales

Échec du projet de Constitution (2005) → fractures démocratiques

Traité de Lisbonne (2007) adopté sans référendum dans plusieurs pays → défiance accrue

Crise de confiance et euroscepticisme :

- Brexit (2016 → effectif 2020) = tournant historique
- Contestations en Hongrie, Pologne, Italie → critique de la légitimité de l'UE
- Montée des partis populistes et nationalistes → remise en cause du modèle européen



3 Une de Libération, « Le jour le plus non » après l'échec du référendum français sur le TECE, 30 mai 2005